



Région PACA

MARIGNANE, le 29 mai 2008

En partenariat avec le CIDUNATI

AR 1A 011 274 8813 9

**Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS**

Projet de loi 842 : Loi de Modernisation de l'Economie

Directive Européenne 2006-213 du 12 décembre 2006

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur de vous communiquer les courriers que nous avons adressés à :

- ✓ Monsieur Patrick OLLIER, Président de la Commission des Affaires Economiques
- ✓ Mesdames Messieurs, les membres de la Commission des Affaires Economiques

Nous vous sollicitons afin que l'article 15 - exigences de la Directive Européenne 2006-213 qui doit fixer les limites quantitatives par rapport à la population ou une distance à parcourir entre chaque prestataire pour toutes les autorisations soit transposé dans la Loi française de Modernisation de l'Economie.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de notre considération distinguée.

ROYER Daniel
Président National
du C.I.D.U.N.A.T.I.

DONNETTE Martine
La Présidente